



DEUXIÈME RENCONTRE ANNUELLE 2022 DES SUPERVISEURS DE STAGE DES PROGRAMMES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Rencontre en ligne sur Zoom
9 juin 2022, de 13 h 30 à 15 h 30**

Vous supervisez des stagiaires de l'un de nos programmes professionnels en santé publique ? Ce message s'adresse à vous.

Que vous déteniez ou non un titre octroyé par l'École, vous êtes cordialement invités à participer à notre deuxième édition de la rencontre annuelle de reconnaissance de la contribution des superviseurs à la formation pratique des étudiants.

En intégrant un milieu de pratique sous votre encadrement, nos stagiaires explorent leur domaine et acquièrent des compétences, et enrichissent ou mettent à profit celles qu'ils possèdent déjà. Sans votre participation active et gracieuse, nous ne pourrions pas réaliser nos ambitieux objectifs et nous vous en sommes redevables.

Une conférence sera offerte et un prix viendra souligner la contribution exceptionnelle d'une personne qui accueille et encadre nos étudiants et nos étudiantes dans les milieux professionnels.

HORAIRE DE LA RENCONTRE

- 13 h 30 : Accueil et mot de bienvenue
- 13 h 40 : Retour sur les programmes à stage des départements de l'École
- 14 h 00 : Conférence « Comment être un modèle de rôle pour les stagiaires » par Diane Robert
- 15 h 00 : Remise des prix « Reconnaissance » et « Relève »
- 15 h 25 : Clôture de la rencontre

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À LA RENCONTRE

L'inscription est obligatoire pour participer à la rencontre en ligne. Utilisez l'hyperlien Zoom suivant :

<https://umontreal.zoom.us/meeting/register/tZ0vce-rrjloGdzdQYqE3kCbOPvXyDgj71hl>

Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion.

CONFÉRENCE

Une conférence pratique interactive d'une heure abordera le rôle de modèle professionnel du superviseur pour les stagiaires dans l'application des connaissances à la pratique et le développement de l'identité professionnelle des étudiants.

La conférence sera offerte par Diane Robert, professeure agrégée de clinique et leader pédagogique au Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé de l'Université de Montréal.

PRIX DÉCERNÉS AUX LAURÉATS

Un premier « Prix reconnaissance » de 500 dollars accompagné d'un certificat honorifique joliment encadré sera décerné à un superviseur qui aura su se distinguer par son engagement dans la formation professionnelle et l'excellence dans son rôle d'encadrement, de l'avis de ses pairs, des étudiants et des membres d'un jury.

Un deuxième « Prix implication relève », comprenant un certificat honorifique et une adhésion conjointe pour un an à l'Association canadienne de santé publique et à l'Association pour la santé publique du Québec, sera décerné à un superviseur débutant qui s'est démarqué du fait de sa motivation et de son attitude professionnelle engagée.

POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Nous vous invitons chaleureusement à soumettre votre candidature ou celle d'un ou d'une collègue dont le travail vous paraît particulièrement méritoire d'ici le **31 mai 2022**. Vous trouverez ci-dessous toute l'information relative aux conditions d'admissibilité et aux consignes pour soumettre une candidature.

Bonne chance à toutes et à tous.

Bernard-Simon Leclerc, directeur des partenariats et des stages

PRIX POUR L'ENCADREMENT DES STAGIAIRES DANS LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Conditions d'admissibilité et consignes pour soumettre une candidature

ADMISSIBILITÉ

Le « Prix reconnaissance » sera attribué à une personne exerçant depuis au moins trois années un rôle d'encadrement de stagiaires en milieu professionnel (ou ayant encadré plus de trois étudiants) de l'un ou l'autre des programmes professionnels de l'École de santé publique de l'Université de Montréal. Ces personnes ne doivent pas être rémunérées par l'Université de Montréal pour cette tâche.

Le « Prix implication relève » sera accordé à un superviseur ou à un cosuperviseur débutant qui en est à une ou à deux expériences de supervision.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury évaluera les dossiers pour l'excellence dans la tâche d'encadrement des stagiaires en considérant les deux critères suivants, sans obligatoirement s'y limiter :

Excellence dans la tâche d'encadrement

- Accueil des stagiaires
- Rôle d'intégration professionnelle de l'étudiant ou de l'étudiante dans le milieu
- Capacité de prise en compte de la diversité des étudiants et de leurs besoins
- Relation pédagogique avec les étudiants et les étudiantes
- Qualité de la rétroaction
- Soutien au développement des compétences professionnelles des stagiaires
- Rôle de modèle comme professionnel

Stratégies mises en œuvre pour améliorer l'efficacité de l'encadrement et l'expérience étudiante en stage

- Approches diversifiées et innovatrices dans l'encadrement
- Mesures de soutien pour la réussite étudiante
- Participation à des activités de perfectionnement professionnel portant sur l'encadrement
- Leadership pour la mise en place de projets afin d'améliorer l'encadrement des étudiants et des étudiantes dans le milieu
- Participation à des comités sur l'apprentissage et l'enseignement dans son milieu et/ou à l'Université de Montréal
- Partage des pratiques d'encadrement et d'accompagnement de stagiaires dans son milieu ou à l'extérieur
- Mentorat auprès de collègues

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Un superviseur peut soumettre lui-même sa candidature ou celle d'un ou d'une collègue dont le travail lui paraît particulièrement méritoire. Un responsable de programme ou d'une option d'un programme, un professeur régulier ou de clinique de l'École ou un gestionnaire d'un milieu de pratique peut également soumettre la candidature de tout superviseur.

TRANSMISSION DU DOSSIER

Le dossier de mise en candidature doit être transmis à la coordination des stages à l'École par voie électronique à l'adresse coordination-stage-santepub@espum.umontreal.ca

Il est fortement recommandé de regrouper tous les fichiers dans un seul fichier PDF.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN DOSSIER

31 mai 2022 (23 h 59)

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Bernard-Simon Leclerc, directeur des partenariats et des stages, bs.leclerc@umontreal.ca

ÉLÉMENTS DEVANT FAIRE PARTIE DU DOSSIER

Identification du candidat	Document 1 : Remplir et joindre le formulaire d'identification.
Énoncé argumentaire	Document 2 : Décrire en un maximum de trois pages les raisons justifiant la candidature soumise en s'appuyant sur les critères et indicateurs suggérés. Mettre en valeur les réalisations du candidat ou de la candidate en donnant des exemples précis.
Expérience de supervision	Document 3 : Décrire sommairement (au plus une page) l'expérience de supervision en indiquant le nom des étudiants encadrés, ainsi que le programme et l'option, le cas échéant, le cycle d'étude, la session et l'année concernées. Ne considérer que les stagiaires de l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

ANNEXE : IDENTIFICATION DU CANDIDAT ET DE LA PERSONNE QUI SOUMET LA CANDIDATURE

Prix pour l'encadrement des stagiaires dans les milieux professionnels

Identification du candidat

Nom :

Prénom :

Titre d'emploi :

Employeur (organisation partenaire d'accueil des stagiaires) :

.....

.....

.....

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Détention du titre de chargé d'enseignement de clinique ou de professeur de clinique, le cas échéant : ...

Identification de la personne qui soumet la candidature

Nom :

Prénom :

Titre d'emploi :

Employeur (organisation partenaire d'accueil des stagiaires) :

.....

.....

.....

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

Catégorie du concours pour laquelle la candidature est soumise

« Prix reconnaissance » pour superviseurs expérimentés

« Prix implication relève » pour nouveaux superviseurs

Date :

Signature :